

Procès verbal de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire de l'association Doulas de France

statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009

**Assemblée tenue le 29 mai 2010 à 8h
à la Maison des Associations de Solidarité (MAS-Paris)**

L'assemblée générale est présidée par Charlotte Marchandise.
Le secrétariat est assuré par Flore Bellefontaine.

La présidente constate que 11 membres actifs de l'association sont présents ou représentés, le nombre total de voix est ainsi de 11 voix. 14 membres adhérents sont également présents.

La présidente déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Point sur l'organisation et le fonctionnement de l'association
- Lecture et approbation du rapport moral 2009
- Lecture et approbation du rapport financier 2009

RAPPORT MORAL pour la période allant de mai 2009 à mai 2010

Rappel sur le droit de vote en AG :

Les membres adhérents ont un droit consultatif mais ils n'ont pas droit de voter.

Les membres actifs ont droit de vote. Cela concerne :

1°) les doulas certifiées. Elles ont validé le cursus de base et le marrainage **DDF (Doulas de France)**. Cette année, 2 doulas en exercice ont achevé leur marrainage : il s'agit de Laetitia Négrié et Yaël Catherinet.

2°) les membres coopérants élus par le bureau. Cette année, les membres coopérants sont : Amandine Ampilhac, Aline Baugé, Flore Bellefontaine, Frédérique Horowitz, Dali Milovanovic, Yanick Revel, Bérengère Slaoui et Margot Winterhalter.

L'association comporte 190 membres (nombre constant par rapport aux 2 dernières années).

Il y a 541 membres inscrits sur le forum *Devenir Doula*.

Annuaire :

Conformément au vote à l'unanimité lors de l'AG du 30 mai 2008, désormais seules les personnes ayant validé le module 1 peuvent figurer à l'annuaire DDF. Cette décision a été actée dans les faits et les personnes qui n'avaient pas effectué le module 1 ont été supprimées de l'annuaire.

Marrainage :

Outre les deux certifications récentes (cf. ci-dessus), 9 autres doulas en exercice sont en train d'effectuer leur marrainage.

Site www.doulas.info :

Charlotte salue le travail de maintenance et mise à jour fourni par Yanick et l'excellent référencement dont bénéficie notre site web.

Charlotte souligne que notre association ne fonctionne qu'avec des bénévoles, il n'y a aucune personne salariée. Ce fonctionnement qui pourrait s'essouffler garde néanmoins bien son cap, nous sommes toujours là et il n'y a pas de clash. Nous pouvons en être fières ! Charlotte salue aussi l'implication de nouvelles personnes dans l'équipe qui ont pris des responsabilités cette année. Que du bonheur ! Enfin, Charlotte rappelle encore qu'il est possible d'obtenir des points d'entrepreneuriat si l'on passe 3 ans comme bénévole dans une association (ex : 3 ans comme trésorière dans une association peuvent donner droit à des points pour valider une expérience en comptabilité). Charlotte cite l'exemple de Marguerite et Claire qui font partie du réseau des Mompreneurs (www.les-mompreneurs.com).

Membres d'honneur :

L'association souhaite mettre à l'honneur des personnalités ayant un certain poids médiatique et dont les positions vont dans le sens de la philosophie de DDF. Les membres d'honneur sont élus à vie.

-**Max Ploquin** est pressenti pour devenir membre d'honneur. Sa candidature est approuvée à l'unanimité moins une abstention.

-D'autres personnalités sont proposées : **Coline Serreau** et **Naoli Vinaver**

-Yaël propose que des associations « partenaires » soient aussi élues membres d'honneur. L'association Maman Blues qui soutient DDF depuis longtemps est pressentie au travers de sa co-présidente Nadège Beauvois Temple présente aux JDD. Sa candidature est approuvée à l'unanimité et, après notification, elle l'a accepté.

Parents à l'honneur

Valérie propose que les parents, sans qui DDF et les doulas n'existeraient pas, soient aussi mis à l'honneur. Concrètement, ils seraient élus **sur une base annuelle** sur proposition d'une/des doulas de l'association. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Visibilité de l'association :

Cette année, DDF a mené moins d'actions au niveau national. D'une part cela s'explique par le fait que Pascale a été très prise par l'Institut et la formation, Charlotte a eu son bébé et Valérie a dû assurer la gestion des 3 pôles de DDF en plus de ses accompagnements. Mais surtout parce que cette année, les doulas n'ont pas été la cible d'attaques comme les années précédentes.

Citons néanmoins quelques interventions au niveau national : l'association a notamment soutenu des doulas menacées de poursuites par le Conseil de l'Ordre des Sages-Femmes qui leur reprochait de proposer des préparations à la naissance, ce qui n'était pas le cas. Ce qui est inquiétant dans ces attaques, c'est qu'elles ne visaient pas uniquement la doula mais aussi son association. On rappelle à ce propos que les sages-femmes qui se montreraient trop positives envers les doulas sont elles-mêmes la cible d'avertissements de la part du CNOF.

D'autre part, au niveau régional, deux associations ont contacté DDF au sujet de doulas ne figurant pas sur l'annuaire de DDF et dont le positionnement leur posait question. Il est intéressant de remarquer que, grâce à notre positionnement le plus transparent

possible et au cadre que nous avons mis en place, aujourd'hui des usagers/des associations nous contactent comme référence au sujet des doulas. Ce point nous amène à évoquer la création d'un « service après-vente » au sein de l'association (voir plus loin).

A côté de ces deux retours « négatifs », nous avons aussi eu plusieurs retours positifs. Ainsi à Rennes, les sages-femmes et les doulas ont une belle collaboration autour de la maison de naissance. Et Sandra Versele, émigrée à Singapour, nous a transmis que DDF est en train de devenir un « modèle » de fonctionnement là-bas.

Topo JDD 2009 :

Les JDD étaient très ambitieuses en 2009 et les dépenses ont été conséquentes, notamment pour les locaux. Remarquons que les évaluations ont été positives dans l'ensemble. Bilan financier : voir plus loin.

Tentes Rouges :

Elles ont chaque année un gros succès lors des JDD et se répandent de plus en plus à l'échelon européen.

DDF dans la presse :

1°) DDF a été contactée par la gazette « Femmes Sages-Femmes » pour un article sur les doulas. Le public cible : sages-femmes et parents. L'article de 3 pages sera mis en ligne sur le site. A épingler : Chantal Birman qui avait un regard très critique sur les doulas a reconsidéré sa position à notre égard.

2°) un article dans Paris Match ("Karolina Kurkova, Top model et maman bio", **Paris Match**, 21 février 2010)

Cette année, nous avons pris du retard dans le référencement des articles parus sur les doulas sur notre site web.

Nous évoquons encore les ouvrages récents où les doulas sont citées :

-« Le conflit, la mère, la femme » de Elisabeth Badinter

-« Préparer son accouchement - Faire un projet de naissance » de Sophie Gamelin-Lavois

-« Attendre bébé... autrement » de [Piraud - Rouet Catherine](#) et [Sampers - Genre Emmanuelle](#)

Accès au statut de « doula en exercice » :

Jusqu'à-là, le postulat de base de l'association était que pour pouvoir être doula en exercice il fallait avoir été présente à 3 accouchements (minimum), l'objectif étant d'avoir été confrontée à une femme en travail et à une équipe en mater. Or dans certaines régions, la présence des doulas à l'accouchement est impossible en structure et certaines doulas ayant accompagné un grand nombre de couples/femmes ne se sentent pas reconnues dans le statut d'apprentie doula.

Proposition est faite de pouvoir accéder au statut de doula en exercice après 3 présences à l'accouchement ou 10 accompagnements. Cette proposition est approuvée à l'unanimité moins une abstention.

Questions de terminologie... :

1°) **doulas pré- et post-partum** ? A la question « souhaite-t-on rajouter ces statuts au niveau de l'annuaire », l'assemblée vote non à l'unanimité. Mais il est demandé que les doulas qui n'accompagnent pas lors de l'accouchement en fassent clairement mention dans leur présentation.

2°) « **apprentie** »-doula : le mot apprentie continue de questionner, mais en attendant de trouver mieux, il est maintenu.

Création et désignation de groupes de travail :

-création d'un groupe de travail autour de la question de **l'équivalence du cursus de base**. Idéalement, ce groupe de travail devrait aussi inclure des personnes et des associations extérieures à DDF. Céline Grangier, Sophie Meynieux, Yasmine Candau, Agnès Aubry, Bérengère Slaoui et Pascale Gendreau se proposent pour en faire partie.

-nécessité de récolter les **statistiques des doulas de l'annuaire** (nombre d'accompagnements, d'accouchement, revenus,...). Claire Moncourtois assurait ce poste jusqu'ici et souhaite être remplacée; Flore Bellefontaine se propose de prendre le relais.

-certains parents accompagnés ou en recherche d'un accompagnement et qui ont éprouvé des difficultés de communication avec la doula ont témoigné de leur besoin d'avoir un interlocuteur au sein de l'association. Valérie Dupin et Laetitia Négrié seront notre « **SAV** » (Service Après Vente).

-nécessité d'assurer les mises à jour et la **veille internet** concernant les blogs, publications, foires et associations qui traitent de la naissance et de l'accompagnement. Projet de publication d'une newsletter.

Yaël Catherinet, Dali Milovanovic, Laetitia Négrié, Pascale Gendreau et Nawal Slaoui se proposent pour assurer ce poste.

-« pack salon » à repenser et à constituer (affiches de promo, flyers, banderole,...) en vue d'une certaine uniformisation pour une meilleure représentation de DDF. Actuellement Valérie Dupin s'en charge, Aline Baugé prendra le relais une fois qu'elle aura déménagé. Important de faire lien avec le groupe en charge de la publication de la newsletter et du suivi des différents salons.

Projets spécifiques à DDF :

-projet d'un livre consacré aux doulas à l'initiative de stagiaires de la promotion Lyon 2010

-traduction et sous-titrage du documentaire américain de Danny Alpert « A doula story »
-DDF soutient diverses initiatives dont celle du Festival du Film 2011 d'Orléans sur la Naissance, et participe au projet des doulas européennes (European Doula Network),...

Le rapport moral, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité.

LECTURE ET APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER

Sophie Meynieux présente le rapport financier (voir annexe).

En résumé, ce sont les adhésions et les inscriptions aux JDD qui font l'essentiel de la comptabilité de DDF. Notre bilan financier est confortable cette année : le solde du compte au 27/05/10 était de 10.686,53€ (avec les entrées des JDD mais pas encore les frais payés).

Annabelle Mackenzie, une adhérente, évoque les modalités du don directement en ligne sur le site WEB en guise de soutien à l'association.

Le rapport financier pour l'exercice clos en décembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'actuel conseil d'administration est reconduit. Par ailleurs, Evelyne Bablot, Aurélie Haudiquet, Aline Baugé et Bérengère Nawal et Yasmine Candau se présentent aussi au conseil d'administration et sont élues à l'unanimité.

La composition complète du conseil d'administration figure en page 6.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente et la secrétaire. Le bilan financier est joint en annexe.

Fait à Paris le 29 mai 2010

La présidente, Charlotte Marchandise :

La secrétaire, Flore Bellefontaine :

**Liste des participantes à l'Assemblée Générale Doulas de France
le samedi 29 mai 2010 à 8h**

Négré	Laetitia	doula certifiée	membre du CA
Porombka-Slaoui	Béregère-Nawal	apprentie doula	membre actif
Baugé	Aline	apprentie doula	membre actif
Aubry	Agnès	doula en exercice	membre
Besette	Florence	apprentie doula	membre
Degas	Valérie	apprentie doula	membre
Vincent	Nathalie	apprentie doula	membre
Mackenzie	Annabelle	adhérente	adhérente
Collard	Muriel	apprentie doula	membre
Catherinet	Yaël	doula certifiée	membre du CA
Jaugey	Hélène	apprentie doula	membre
De Carrière	Elise	apprentie doula	membre
Tocaven	Catherine	apprentie doula	membre
Milovanovic	Dali	apprentie doula	membre du CA
Dupin	Valérie	doula certifiée	co-présidente
Bellefontaine	Flore	apprentie doula	membre actif
Meynieux	Sophie	doula en exercice	trésorière
Grangier	Céline	apprentie doula	membre
Lemaigre Dubreuil	Viviane	doula en exercice	membre
Candau	Yasmine	apprentie doula	membre
Bablot	Evelyne	doula en exercice	membre
Haudiquet	Aurélie	apprentie doula	membre
Bordina	Karine	apprentie doula	membre
Marchandise	Charlotte	doula certifiée	co-présidente
Gendreau	Pascale	doula certifiée	co-présidente

Yanick Revel, doula en exercice, membre du CA est représentée par Sophie Meynieux.
Amandine Ampilhac, apprentie doula, membre du CA est excusée.

**Liste des membres coopérants, des membres du CA et des membres du bureau
de l'association Doulas de France à partir du 29 mai 2010**

Bellefontaine	Flore	Membre coopérant
Horowitz	Frédérique	Membre coopérant
Winterhalter	Margot	Membre coopérant
Ampilhac	Amandine	Conseil d'administration
Bablot	Evelyne	Conseil d'administration
Baugé	Aline	Conseil d'administration
Candau	Yasmine	Conseil d'administration
Catherinet	Yaël	Conseil d'administration
Haudiquet	Aurélie	Conseil d'administration
Milovanovic	Dali	Conseil d'administration
Négré	Laetitia	Conseil d'administration
Porombka-Slaoui	Béregère-Nawal	Conseil d'administration
Revel	Yanick	Conseil d'administration
Dupin	Valérie	Membre du bureau
Gendreau	Pascale	Membre du bureau
Marchandise	Charlotte	Membre du bureau
Meynieux	Sophie	Membre du bureau

AVENANT A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MAI 2010

SUITE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 JUIN 2010

Il a été confirmé que : Aurélie Audiquet, Yasmine Candau et Evelyne Bablot ne font pas partie du conseil d'administration conformément aux statuts et au règlement intérieur de Doulas de France et qu'elles vont intégrer des groupes de travail leur permettant par la suite d'être proposées et élues comme membre coopérant par le Bureau.